

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2020**

N° 2020-CM12NOV-10

FINANCES : Tarifs municipaux 2021

Rapporteur : M. Vincent COQUET

L'an deux mil vingt, le jeudi 12 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 04 novembre 2020, s'est réuni en session ordinaire à l'Espace 2000 - Célestin Blévin, à GRAND-CHAMP, sous la présidence de M. Yves BLEUNVEN, Maire.

Pour la présente délibération :

Étaient présents :

M. Yves BLEUNVEN, Maire ; Mme Dominique LE MEUR, M. André ROSNARHO-LE NORCY, Mme Anne-Laure PRONO, M. Vincent COQUET, Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Patrick CAINJO, Mme Sophie BEGOT, M. Julian EVENO, Adjoint ; M. Lionel FROMAGE, M. Serge CERVA-PEDRIN, Mme Michelle LE PETIT, Mme Armelle LE PRÉVOST, Mme Maryse CADORET, Mme Christine VISSET, Mme Marie-Annick LE FALHER, Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. Olivier SUFFICE, M. Romuald GALERME, Mme Hélène VANAERT, M. David GEFFROY, M. Frédéric ANDRÉ, M. Mickaël LE BELLEGO, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Moran GUILLERMIC, Mme Marina LE CALLONNEC, M. Germain EVO, M. Pierre LE PALUD, Mme Marine CADORET, Conseillers Municipaux.

Absent excusé :

Pouvoir remis :

Nombre de Conseillers en exercice : 29 – Présents : 29 – Pouvoir : 0 – Votants : 29

Secrétaire de séance : M. Moran GUILLERMIC

M. Vincent COQUET, Adjoint délégué aux Finances, rappelle que les tarifs municipaux sont validés chaque année par le Conseil Municipal.

Il informe le Conseil Municipal que la Commission « Finances – Prospectives », qui s'est réunie le 29 octobre 2020, propose pour 2021 une augmentation moyenne des tarifs - par rapport à 2020 - de 2%.

Il est proposé, en conséquence, au Conseil Municipal d'appliquer les tarifs suivants cités ci-dessous :

OBJET	TARIFS 2021
Concessions et taxes funéraires	
Cimetière	
Taxe d'inhumation	35,50 €
Taxe d'inhumation avec reliques	70,00 €
Taxe d'inhumation : mise en caveau communal (gratuité pendant 15 jours)	35,50 €
Concessions	
Concession Cimetière	15 ans 85,00 €
	30 ans 170,00 €
Concession Colombarium	15 ans 200,00 €
	30 ans 395,00 €
Concession Cavurne et Casurne	15 ans 200,00 €
	30 ans 395,00 €
Dispersion cendres jardin du souvenir	35,50 €
Pose de plaque d'identification	35,50 €
Renouvellement concession d'emplacement de plaque d'identification jardin du souvenir	15 ans 35,50 €
Plaque d'identification Casurne	à l'unité Prix coûtant

OBJET	Tarifs 2021	
Concessions et taxes funéraires		
Mobilier		
Caveaux préfinancés	2 places	1 000,00 €
	3 places	1 270,00 €
	4 places	1 500,00 €
Photocopies, impression de documents administratifs		
Format A4 (le tarif est doublé en R/V)	N/B	0,10 €
	Couleur	0,15 €
Format A3 (le tarif est doublé en R/V)	N/B	0,20 €
	Couleur	0,30 €
Occupation du domaine public - Droits de place (hors Station Grégam)		
Terrasses et marchés		
Terrasse autorisée	Redevance annuelle	Gratuité
Marché hebdomadaire	Prix/ml	Gratuité
Marchands forains/Food-truck	Prix/ml	Gratuité
Marché de Noël sous chapiteau - avec électricité	Prix/ml	10,80 €
Marché de Noël en extérieur - avec électricité	Prix/ml	5,40 €
Cirques, manèges, ...		
Caution (nettoyage du site, ...)	Forfait	150,00 €
Cirque - avec électricité	Forfait/jour	74,00 €
Cirque - sans électricité	Forfait/jour	43,00 €
Manèges, auto-tampons ou autres - avec électricité	Forfait/jour	15,50 €
Manèges, auto-tampons ou autres - sans électricité	Forfait/jour	10,20 €
Terrains des fêtes de Bellevue Espace 2 000 - Célestin Blévin		
Associations locales : évènements gratuits	Forfait/jour	Gratuité
Associations locales (évènements payants), associations extérieures et particuliers	Forfait/jour	106,50 €
Jardins familiaux		
Parcelle de 60 m ²	Redevance annuelle	35,00 €
Parcelle de 100 m ²	Redevance annuelle	70,00 €
Mise à disposition de matériels et de services (gratuité pour les associations)		
Location de matériel		
Barrière métallique	à l'unité	1,40 €
Grille de séparation et d'affichage	à l'unité	1,40 €
Sonorisation portative	à l'unité	60,00 €
Table	à l'unité	2,80 €
Banc	à l'unité	1,40 €
Chaise	à l'unité	0,55 €
Podium	le m ²	7,40 €
Verres	la dizaine	0,72 €
Verres pour apéritif	la dizaine	1,45 €
Plateaux	la dizaine	4,10 €
Plat inox	à l'unité	1,35 €
Assiettes blanches (plates, à dessert)	la dizaine	4,00 €
Couverts : fourchettes, couteaux, petites cuillères	la dizaine	0,72 €

OBJET	Tarifs 2021	
Vente de matériaux (à retirer par l'acquéreur)		
Terre végétale : quantité inférieure à 20 m ³	le m ³	6,20 €
Terre végétale : quantité supérieure à 20 m ³	le m ³	3,80 €
Pavés granit 8-10	au big bag	60,00 €
Pavés béton rose 12x20x ép 7cm	au big bag	31,60 €
Pavés béton rose 13x20x ép 6cm	au big bag	35,70 €
Vente de bois tout venant	la corde	61,50 €
Intervention des services municipaux		
Indemnités kilométriques	Au km	1,00 €
Pôle Aménagement : toute prestation d'étude, de suivi de travaux, de montage de dossier, ... <i>Les frais de déplacements liés à ces prestations seront refacturés au montant réel supporté par la commune.</i>	Coût horaire	65,00 €
Services communaux experts : toute prestation d'étude, de suivi de travaux, de marchés publics, de montage de dossier, de groupements de commandes, ... <i>Les frais de déplacements liés à ces prestations seront refacturés au montant réel supporté par la commune.</i>	Coût horaire	65,00 €
Prestations techniques dans le cadre de l'infogérance : suivi du groupement de commandes, assistance sur la mise à jour des sites internet et messageries, ... <i>Les frais de déplacements liés à ces prestations seront refacturés au montant réel supporté par la commune.</i>	Coût horaire	23,00 €
Police Municipale : intervention exceptionnelle	Coût horaire	47,50 €
Services Techniques : interventions exceptionnelles ayant un caractère d'urgence	Coût horaire	47,50 €
Services Techniques : interventions dans le cadre des travaux en régie, livraison de matériel et diverses interventions	Coût horaire	44,90 €
Services Techniques : utilisation du tractopelle (chauffeur inclus)	Coût horaire	65,00 €
Services Techniques : travaux de busage avec têtes de buses	6 ml	1 215,00 €
Services Techniques : travaux de busage sans têtes de buses	6 ml	675,00 €
Autres prestations : accueil, restauration, d'hôtesse lors d'évènements	Coût horaire	44,90 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la Commission « Finances-Prospectives », réunie le 29 octobre 2020 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Article 1 : **FIXE** les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2021 conformément au tableau présenté ci-dessus ;

Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à l'objet de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
 Pour extrait certifié conforme,
 Le Maire, Yves BLEUNVEN.

